

an mais n'a encore présenté aucune mesure législative utile. Il a relégué dans le placard toute mesure législative qui aurait pu être utile. Le gouvernement est au pouvoir depuis un an et n'a pas encore présenté de projets de loi utiles. Il les a mis en veilleuse. Il s'est amusé avec la question du drapeau et celle du régime de pensions, pendant que le prix des produits agricoles ne cessait de baisser. Que fait-il à cet égard? Absolument rien. Aujourd'hui, le prix des bovins a baissé de 15c. la livre, une réduction de 10c., par rapport à l'année dernière. Et le ministre de l'Agriculture n'est même pas à son siège. Le gouvernement actuel ne fait rien. Il tient tout simplement à gagner du temps et à jouer la comédie. Certains membres du gouvernement sont même magiciens; un jour, ils retirent quelque chose d'un chapeau et l'y remettent le lendemain. Voilà ce que fait le gouvernement depuis près de deux ans. Il est grand temps qu'il prenne certaines initiatives. Autrement, je pense que nous serons tentés de ne plus lui voter d'argent.

Des voix: Adopté.

M. Rhéaume: Monsieur le président, je voudrais consigner quelques remarques au compte rendu pendant que le comité étudie la révision de notre constitution.

M. Grégoire: Adopté!

M. Rhéaume: Monsieur le président, auriez-vous l'obligeance de rappeler l'honorable député de Lapointe à l'ordre afin que je ne perde pas le fil de mes idées et de mon discours.

Une voix: Ne pouvez-vous penser autrement?

M. Rhéaume: Monsieur le président, en réponse à cette question, si je ne puis penser autrement, je dirai que je ne me suis pas habitué à penser au milieu du bruit, de murmures et de bavardages.

M. Grégoire: Dites-vous que vous n'avez pas l'habitude de penser?

Une voix: De toute façon, il lira son discours.

M. Rhéaume: Monsieur le président, je le répète, j'aimerais bien continuer mon discours. Si les députés d'arrière-ban du parti libéral veulent prendre la parole, je suis sûr que vous la leur donnerez, monsieur le président, s'ils veulent bien la demander.

Toute la question de la révision de la constitution pose un problème assez spécial pour 50,000 habitants du Nord qui vivent au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, parce

que ces deux territoires ne font pas encore partie de la Confédération. Comme les honorables députés le savent probablement, lorsque la répartition des responsabilités et des domaines de taxation a été définie dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, on a envisagé seulement deux niveaux, le niveau fédéral et le niveau provincial. L'étape transitoire que constitue un territoire ne devait pas être autre chose que transitoire, et je crois qu'il est des plus importants à ce moment-ci, alors que nous considérons le rapatriement de la constitution, d'examiner assez attentivement la situation du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. C'est même plus important à ce moment-ci parce qu'aucun de ces territoires n'était représenté à la conférence que les procureurs généraux ont tenue récemment pour étudier ces questions.

J'ai écouté attentivement et calmement, monsieur le président, durant l'après-midi les observations faites par les autres députés au cours du présent débat et je recommanderais à l'honorable député de Lapointe d'en faire autant. Je m'inquiète également du morcellement que le premier ministre a fait subir au pays et je n'hésite pas à affirmer qu'il doit en assumer la pleine responsabilité. Il est censé être le chef du gouvernement et qu'il le soit ou non c'est une question qui le regarde. Mais nous avons été témoins de ses initiatives qui ont affaibli à dessein l'autorité fédérale à un moment où nous avons besoin avant tout d'un gouvernement central puissant.

Je sais que le premier ministre a eu une carrière éminente et intéressante aux Nations Unies. Personne ne contestera que le premier ministre actuel a rendu d'excellents services aux Nations Unies, mais il ne peut ni ne veut fournir la direction fédérale nécessaire à l'heure actuelle. Le Canada n'aurait pu avoir un premier ministre plus tergiversateur à un moment plus critique. Par tergiversateur, j'entends celui qui se laisse influencer par tous les mouvements de l'opinion. Une pareille attitude en face de nos problèmes me préoccupe vraiment en tant que député des Territoires du Nord-Ouest, ainsi que mon collègue, le député du Yukon, car si le premier ministre insiste pour convoquer constamment des conférences où les largesses fédérales sont partagées entre tous alors les habitants de régions dont la représentation est plus faible au point de vue provincial ou territorial vont être obligés de se contenter des restes.

Il y a une autre raison pour laquelle j'estime que la situation est grave dans les deux territoires. A l'heure actuelle, ni le Yukon,